

Projet de maillage vert et bleu

Séance publique du 2 février 2026 — Ville de Braine-le-Comte

Question posée par M. Yves Guévar, Conseiller communal (groupe Ensemble).

La question

Monsieur le Député-Bourgmestre, Mesdames, Messieurs les Echevins et Présidente du CPAS, Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités, L'ensemble des riverains du quartier « école normale » a reçu un courrier de la Ville annonçant le démarrage des travaux et des conséquences sur leur quotidien, comme par exemple, le déplacement de la bulle à verre. Ce courrier a été apprécié.

La phase 1, qui concerne le terrain « Fosse Albecq » acquis par la commune, a démarré.

- Pouvez-vous nous en rappeler son contenu ?
- Avez-vous une idée de sa durée ?

Pour la phase 2, pour rappel, concerne toute la rue de l'Europe avec déminéralisation partielle de la voirie, végétalisation ou « revégétalisation », réaménagement des trottoirs, etc

- Pouvez-vous nous donner quelques détails ?
- Avez-vous une estimation du démarrage de cette phase ?
- Y aura-t-il des impacts sur la mobilité ?
- Serait-il possible de publier sur le site de la ville les esquisses et quelques vues des résultats projetés ? Le projet maillage vert et bleu ne prévoyait-il pas une phase 3 au « Chant des possibles » où la Brainette est à ciel ouvert ? D'avance merci pour les précisions sur ce projet important qui contribuera à préserver la nature et la biodiversité sur un terrain convoité pour des projets immobiliers et qui participera à la réduction de l'effet d'îlots de chaleur lors des périodes de canicules, malheureusement, en recrudescence.

La réponse

Monsieur l'Echevin Pierre-Yves HUBAUT répond à la question.

La Ville est lauréate de l'appel à projets « maillage vert et bleu en milieu urbain ». Cet appel à projets s'inscrit dans le Plan Wallon de relance – projet 95 qui vise la création d'espaces verts en milieu urbanisé dans le contexte d'adaptation à la crise climatique. Le subside de 440.000 € octroyé à la Ville a permis l'acquisition du terrain de la Fosse Albecq (215.000 €) en vue d'y aménager un espace vert public. Suite à un processus participatif mené en 2023 par le bureau d'études Canevas-s autour des services écosystémiques que le site peut fournir, un aménagement du terrain a été proposé selon 3 axes :

- Trame verte autour de la biodiversité : créer des biotopes variés en alternant des espaces ouverts, semi ouverts et fermés avec différents taux d'humidité. Créer une mare, planter des arbres et des fruitiers, mettre en place des prairies et petits talus, conserver certains arbres et bosquets sur site, mettre en place des zones sauvages à végétation spontanée.
- Trame bleue : récupérer l'eau de pluie, aménager une mare et une noue humide d'infiltration en fonction des précipitations, en vue de décliner différents milieux humides.
- Trame sociale : aménager des espaces publics inclusifs et accessibles à tous. Une serre, un espace agora, des potagers, des bancs et tables pique-nique. Un chemin d'accès principal

conduira les citoyens depuis l'entrée à la rue Fernand Bottemane vers ces espaces. 2 sentiers plus étroits formeront plutôt des sentiers de découverte vers les espaces nature. Avez-vous une idée de sa durée ? Le Cahier des charges prévoit un chantier d'une durée maximale de 100 jours ouvrables, sous réserve des intempéries. Toutefois, à ce stade, les travaux avancent bien et les aménagements devraient être terminés dans les 4 semaines sur ce site. Il restera ensuite à monter la serre. Pour la phase 2, pour rappel, concerne toute la rue de l'Europe avec déminéralisation partielle de la voirie, végétalisation ou « revégétalisation », réaménagement des trottoirs, etc...

Pouvez-vous nous donner quelques détails ? L'idée du projet est de végétaliser au maximum la rue de l'Europe. On trouvera notamment : 11 grandes fosses de plantation dans la voirie d'une dimension de 4m de long sur 1,7 m de large. Ces fosses seront garnies de 2 ou 3 grands arbres accompagnés de plantes vivaces (graminées, lierre, potentille, etc). Ces fosses seront entourées d'une jardinière en acier corten et le filet d'eau sera démonté en vue d'infiltrer l'eau de pluie dans les fosses via un massif drainant. 8 fosses de plantations seront installées dans les zones trottoirs au niveau des zones de stationnement en épi dans la rue. On y trouvera un arbre de moyenne grandeur (prunus ou sorbus) ainsi que des plantes vivaces tout autour 4 fosses de plantations (2 m x 1m) seront implantées dans les zones en terre des accotements de la rue. Une haie mélangée de 30 m de long sera plantée dans une zone d'accotement en terre de la rue ainsi qu'un massif en bande de 8 m de long. Avez-vous une estimation du démarrage de cette phase ? Ce chantier devrait débuter dans environ 2 semaines en fonction de l'avancement des travaux à la Fosse Albecq. Y aura-t-il des impacts sur la mobilité ? La circulation dans la rue sera maintenue. Toutefois, certaines zones seront interdites au stationnement selon la localisation des travaux dans la rue (avancement par tronçon). Serait-il possible de publier sur le site de la ville les esquisses et quelques vues des résultats projetés ? Nous ne disposons pas de photomontage afin de ne pas augmenter les coûts d'études. Les plans n'ont pas été publiés afin de ne pas donner de fausses indications étant donné que les localisations des fosses sont susceptibles d'être modifiées en fonction des impétrants et impératifs de terrain. Pour les riverains qui en ont fait la demande, les plans étaient consultables au service environnement. Le projet maillage vert et bleu ne prévoyait-il pas une phase 3 au « champ des possibles » où la Brainette est à ciel ouvert ? Effectivement, une partie du projet concernait les aménagements sur le terrain du Chant des Possibles. Cependant, la subvention ne permet pas de réaliser ces travaux vu les montants déjà engagés sur les 2 autres sites. Les études déjà réalisées ne sont pas perdues et les travaux pourront être financés au moyen d'autres subventions, notamment le Programme de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI).

La réplique de M. Guévar

Merci pour les détails. En tant qu'ancien du quartier et ayant encore de la famille, je suis heureux d'une issue de préservation du terrain Fosse Albecq. Pour rappel, je me suis un petit peu battu d'ailleurs sur ce sujet et la réalisation d'initiatives visant « l'écologisation » de notre territoire.

Source : extrait du procès-verbal de la séance publique du Conseil communal de Braine-le-Comte du 2 février 2026 — Objet n°29 - Question orale de Monsieur le Conseiller Yves GUEVAR. Reproduction fidèle du texte au procès-verbal.